



COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE LE 22 DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de SONASID s'est réunie sous la présidence de Monsieur Saïd Elhadi, le vendredi 22 décembre 2023 à 10h00 au Kenzi Tower Hotel Casablanca situé au Twin Center, Boulevard Zerktouni et a décidé :

- 1) d'approuver les modifications statutaires proposées par le Conseil qui ont principalement pour objet la mise en harmonie des statuts de la Société avec les dispositions de la loi n°20-19 du 26 avril 2019, de la loi n°19-20 du 14 juillet 2021 et de la loi n°96-21 du 10 février 2023, modifiant et complétant la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, et d'adopter les nouveaux statuts de la Société, dont une copie est annexée au procès-verbal de cette assemblée,
- 2) de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Le résultat des votes sera disponible sur le site www.sonasid.ma.

CONTACT PRESSE

Nada YACOUBI
yacoubi@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

**CONTACT ANALYSTES
ET INVESTISSEURS**

Youssef HBABI
y.hbabi@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiques-financiers